



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 30 octobre 2025

Objet de la délibération

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : COMPTE-RENDU

Le trente octobre deux mille vingt-cinq à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt-trois octobre deux mille vingt-cinq, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , Laure LE MARÉCHAL , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Yves DOUAY , Guillaume KERRIC , Alain HASCOËT , Aline LE FUR , Fabrice LEBRETON , Alain LARRIVÉ , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Pascal LE LIBOUX pouvoir à Marie-Françoise CÉREZ , Valérie MAHÉ pouvoir à Philippe PERRONNO , Julian PONDAVEN pouvoir à Yves GUYOT , André HARTEREAU pouvoir à Yves DOUAY , Frédéric TOUSSAINT pouvoir à Lisenn LE CLOIREC , Peggy CACLIN pouvoir à Michèle DOLLÉ , Jacques KERZERHO pouvoir à Alain HASCOËT , Stéphane LOHÉZIC pouvoir à Joël TRÉCANT , Gwendal HENRY pouvoir à Claudine CORPART , Hilal SAFAK pouvoir à Michèle LE BAIL .

Absent(s) :

Julien LE DOUSSAL ayant le pouvoir de Nadia SOUFFOY.

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Monsieur Joël TRÉCANT désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Secrétariat de la DGS

N° 2025.10.002

Rapporteur : Yves GUYOT

Le Conseil Municipal, lors des séances du 6 mai 2021 et du 24 octobre 2024, a donné diverses délégations au Maire ou à son représentant dans le cadre des dispositions visées aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les actes pris en vertu de ces délibérations sont les suivants :

4 - Marchés et avenants de travaux de fournitures et services

OBJET	TITULAIRE	MONTANT EN € HT	DATE
Débitumisation et végétalisation de la cour de l'école primaire P. Eluard – Lot 5 « Fourniture et pose d'une clôture rigide et bornes fixes » – Avenant 1	JO SIMON	-375 €	29/09/2025
Prestations d'assurance – Lot 1 « Dommages aux biens » - Avenant 3	GROUPAMA	+20 336.07 €	26/09/2025
Travaux d'aménagement de la place Maréchal Foch à Hennebont – Lot 1 « Travaux VRD et mobilier urbain » – Avenant 1	ID VERDE / EIFPAGE	+5 145 €	16/09/2025
Travaux de réhabilitation du gymnase V. Hugo – Lot 1 « Gros œuvre – aménagements extérieurs » – Avenant 1	MARC SA	+6 130 €	04/09/2025
Travaux de réalisation d'une extension en bâtiments préfabriqués à usage de salle de sieste – Maternelle P. Eluard – Avenant 1	MADERA	+ 10 980 €	05/08/2025

6 – Accepter les indemnités de sinistre afférentes aux Contrats d'assurance

Versement d'une régularisation d'assurance statutaire 2020-2025 par Aster : 109 051.39€

7 – Régies comptables nécessaires au fonctionnement des Services Municipaux

DCDSF202509019 : Modification de la régie « Frais de déplacement élus et personnels et menues dépenses »

8 – Délivrance et reprise des concessions dans les cimetières

NOMBRE DE CONCESSIONS DELIVREES ET RENOUVELEES

01 Septembre 2025 au 30 septembre 2025.

CIMETIERES	ACHATS	RENOUVELLEMENT
Hennebont Centre		1
Saint-Gilles		
Saint-Caradec		
TOTAL		1

COLUMBARIUM	ACHATS	RENOUVELLEMENT
Hennebont Centre	3	
Saint-Gilles	1	
Saint-Caradec	1	1
TOTAL	5	1

9 – Acceptation de dons et legs

DCDC202508016 : Acceptation de dons l'association ARENE COLLECTION / Artothèque de l'Aisne, à l'artothèque galerie Pierre Tal Coat de les faire entrer dans le patrimoine de la commune et d'en assurer les conditions de préservation et de valorisation :

Projet Eumélanine : F1.2 d'Apolline Grivelet	Puzzle de 500 pièces, 2024. Format : 48x33 cm, numéro d'épreuve n° F 3 A 1/10.	Valeur de l'œuvre : 200 euros.
Crever de Mathieu Farcy	Technique Négatif moyen format numérisé sur Imacon. Tirage en risographie. Format : A2.	Valeur de l'œuvre : 200 euros.
Cartiosité. 03 Les architectures de Marie & Gotié	Sérigraphie 2 passages sur Conquéror vergé High white 160gr. Format : 45x62cm.	Valeur de l'œuvre : 200 euros.
Cartiosité. 03 Les architectures de Marie & Gotié	Sérigraphie 4 passages sur Conquéror vergé High white 160gr. Format : 45x62cm.	Valeur de l'œuvre : 200 euros.
Cartiosité. 03 Les architectures de Marie & Gotié	Sérigraphie 6 passages sur Conquéror vergé High white 160gr. Format : 45x62cm.	Valeur de l'œuvre : 200 euros.

10 – Aliénation de gré à gré de biens mobiliers

Vente d'un Renault Kangoo 1.2 à la société KJE Auto pour 1 300€

Vente d'une Renault Mégane 2.1 à la société KJE Auto pour 1 150€

15 - Droits de préemption

- Nombre de décisions de ne pas préempter : **16**
- Nombre de DIA reçues du **01/09/2025** au **30/09/2025** : **15**

27° - Dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23,

Vu l'avis du Bureau Municipal en date du 20 octobre 2025,

Vu l'avis de la Commission Ressources en date du 13 octobre 2025,

Vu le rapport présenté en séance du Conseil Municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

→ **PREND ACTE** de ces informations conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil prend acte.



Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr